

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 19.099

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le 11 juillet, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 05 juillet 2019

DATE D'AFFICHAGE

Le 05 juillet 2019

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Michel DENIS, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Didier QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉES : Mme BERGEROT représentée par Mme CIRAUD-LANOUE
Mme DOUMECQ représentée par Mme PELTIER

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : M. CHABASSE, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Nancy LEFEBVRE

ÉTAIENT ABSENTS : M. Pierre PAPEIX, Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 28

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS À DIVERSES ASSOCIATIONS

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : 3 abstentions
UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution des subventions suivantes :

- ASSOCIATION GENERALE DE PONTAILLAC	+ 18 000,00 €
- VISITE DES MALADES EN ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS (V.M.E.H.)	+ 500,00 €
- ASSOCIATION TAEKWONDO FIGHT ROYAN	+ 1 150,00 €
- ASSOCIATION ROC JUDO	+ 4 500,00 €
- ASSOCIATION DE SAUVETAGE ET SECOURISME ROYAN ATLANTIQUE	+ 5 000,00 €
- ROYAN LA BELLE EPOQUE	+ 4 000,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

Article 6574 Fonction 0251

- ASSOCIATION GENERALE DE PONTAILLAC + 18 000,00 €

Article 6574 Fonction 40

- ASSOCIATION TAEKWONDO FIGHT ROYAN + 1 150,00 €
- ASSOCIATION ROC JUDO + 4 500,00 €
- ASSOCIATION DE SAUVETAGE ET SECOURISME
ROYAN ATLANTIQUE + 5 000,00 €

Article 6574 Fonction 520

- VISITE DES MALADES EN ETABLISSEMENTS
HOSPITALIERS (V.M.E.H.) + 500,00 €

Article 6574 Fonction 5220

- ROYAN LA BELLE EPOQUE + 4 000,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 15 juillet 2019

Certifié Conforme

Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
HUBERT THOMAS

Pour le Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH

